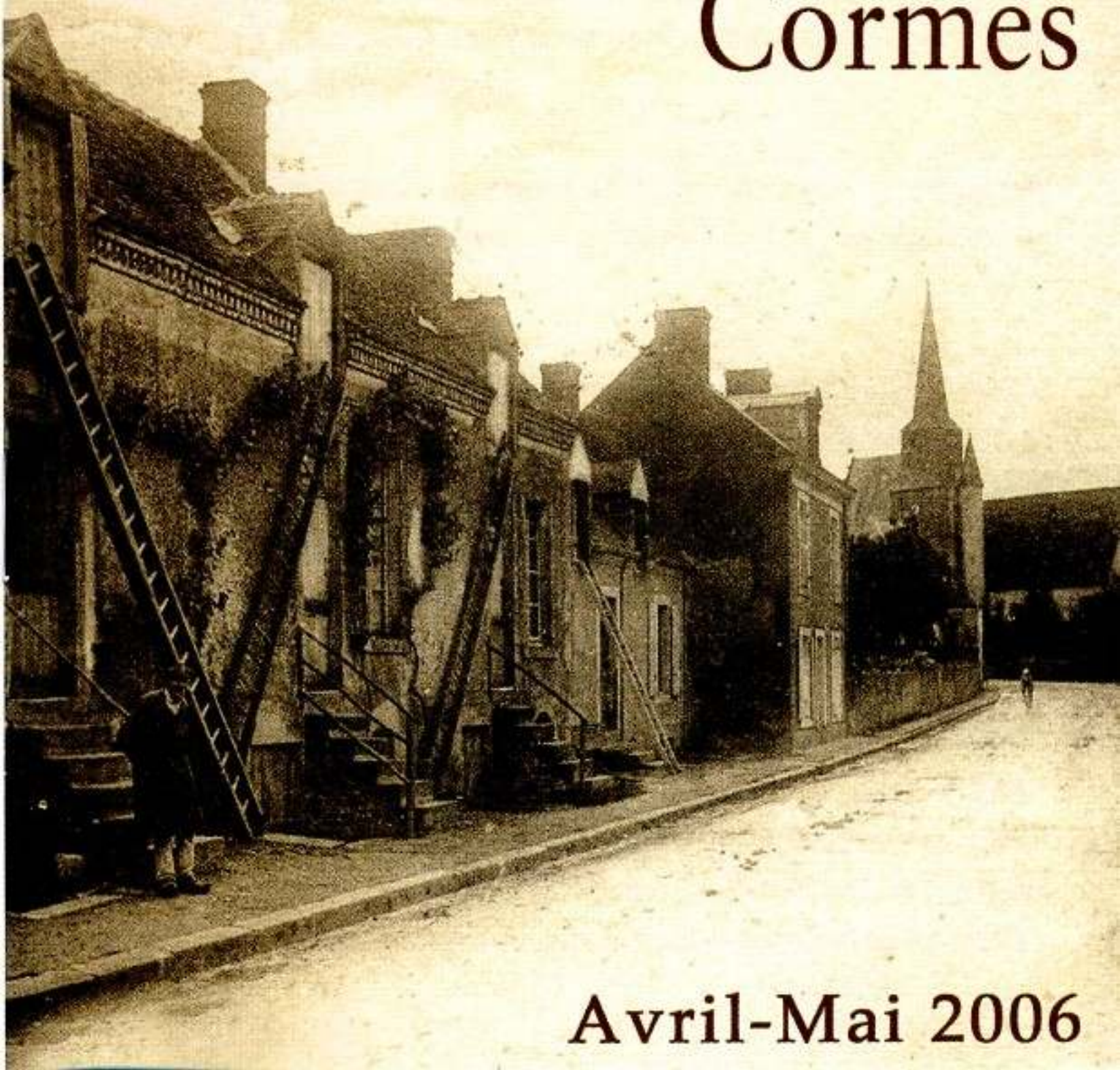


Pays d'art et d'histoire
Perche sarthois

monument du mois
Cormes



Avril-Mai 2006



Dans le Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois

CORMES

Présentation et origines

Le village de Cormes est situé sur la rive gauche de l'Huisne. Il borde au nord-est le département de l'Orne et au sud la commune de Courgenard dépendant du canton de Montmirail.

Sur le plan administratif, la commune de Cormes est l'une des treize communes du canton de La Ferté-Bernard lié à celui de Tuffé au sein de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise. Cormes est également intégrée au Pays Perche sarthois et bénéficie à ce titre de l'appellation Pays d'art et d'histoire décerné en 1998 par le Ministère de la Culture.

Le territoire communal comprend 1900 ha de terres arrosées par quatre affluents de l'Huisne : Le Varichaudun, le Valmer, le Gradon et le Barbe-d'Orge.

Comme nombre de communes de la vallée de l'Huisne, Cormes a fait l'objet d'une présence humaine dès l'époque préhistorique, celle-ci a pu être attestée grâce aux prospections archéologiques pratiquées depuis 1998 par la Société du Pays Fertois. Ces prospections ont livré des outils néolithiques prouvant la présence de populations sédentaires à Cormes vers 5000 ans avant J.C.

Concernant l'époque gallo-romaine, la connaissance de Cormes n'a guère progressé depuis les recherches archéologiques de Léopold Charles au XIX^e siècle. Ses travaux, réalisés dans les années 1846-1866, ont notamment permis de découvrir un établissement gallo-romain—peut-être une villa—sur le site de Planchette et un gisement de céramiques gallo-romaines parmi lesquelles de la sigillée

sur le site de l'Orme. Quant au site de l'église, il a livré un matériel archéologique hétéroclite se composant d'un moyen bronze de Vespasien, de céramiques et de morceaux de sarcophages. Ces éléments ont conduit Léopold Charles à présumer l'existence d'un édifice antique sous l'église.

Malgré ces découvertes et même si les itinéraires supposés des voies anciennes conduisant d'Angers à Chartres et du Val de Loire à la Normandie passent par le territoire de Cormes, les informations actuelles, trop lacunaires, ne permettent pas de conclure à une occupation permanente de Cormes dès l'époque gallo-romaine.

Quelles que soient les difficultés à apprécier le passé gallo-romain, il apparaît que la *condita cormensis* (circonscription administrative) donna naissance au Pays Fertois.

La paroisse de Cormes est la plus ancienne du Fertois, elle remonterait à la fin du IV^e siècle. Au VI^e siècle, Cormes est mentionné comme *vicus publicus* (bourg public) avec un atelier monétaire attesté au VII^e siècle frappant avec la légende de *CORMA VICO*.

En 802, Charlemagne restitua au chapitre du Mans le "bourg", qui avait été donné en bénéfice à des laïques. Louis le Pieux en 832, assura au clergé les dîmes et redevances. Au cours du IX^e siècle, un monastère aurait été fondé sur le site de Valmer par Saint-Aldric (833-886). Par la suite, à une date indéterminée, la paroisse de Cormes passa au chapitre de Saint-Pierre-la-Cour du Mans. Ce transfert est connu par un conflit, en 1166, opposant les chanoines de Saint-Pierre-la-Cour du Mans à ceux de la cathédrale auxquels l'évêque Mainard (951-970) avait donné la seigneurie de Courgenard.

Jusqu'au XVII^e siècle, la seigneurie de paroisse semble avoir été attachée au "manoir ou ostel de Cormes". Ces vocables sont aujourd'hui remplacés par celui de "La Vieille Cour" attribué à la petite maison noble située au chevet de l'église.

En 1667, une transaction entre les chanoines de Saint-Pierre-la-Cour et Raoul de Saint-Méloir réunit la seigneurie de paroisse à celle de Pannet.

Les chanoines conservèrent le droit de patronage de l'église et une partie des dîmes. Le reste ainsi qu'une bonne partie des droits seigneuriaux dépendaient du chapitre cathédral suite à différentes



La Vieille Cour, détail de la façade sud

transactions anciennes. Ainsi, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, une partie du bourg et du territoire de Cormes rend hommage au chapitre cathédral par l'intermédiaire de la baronnie de Courgenard¹. Au XV^e siècle, les lieux qui ne dépendaient pas des chapitres de la cathédrale ou de Saint-Pierre-la-Cour du Mans étaient liés à la seigneurie de La Ferté-Bernard à des degrés divers. Parmi ces lieux, le domaine du manoir de Planchette relevait du seigneur de La Ferté tandis que les métairies de la Vieille Cour, de la Garenne et de la Grouas ainsi que les trois étangs de la paroisse lui appartenaient en propre.

1 - Cette réalité est connue grâce à la conservation du plan terrier levé en 1788 aux Archives Départementales de la Sarthe sous les cotes G32 (registre des déclarations) et G1037 (plan 6 à 9).

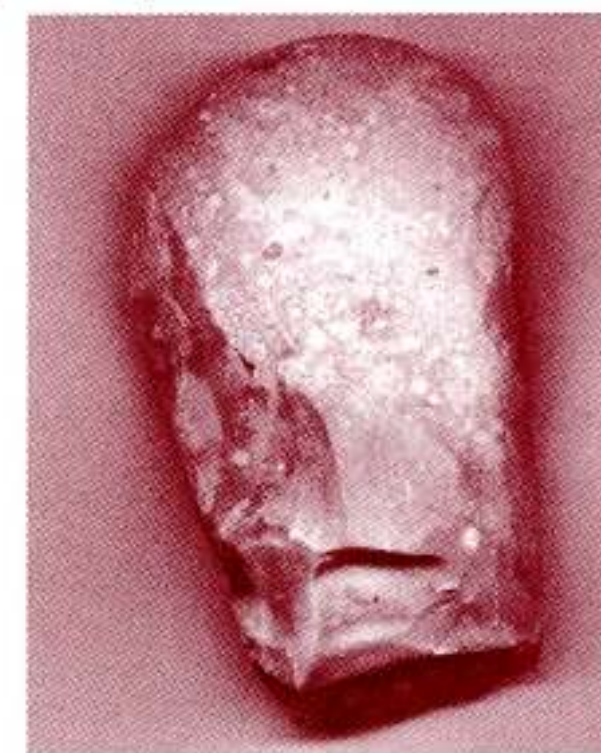
Les origines de Cormes

à la lumière des recherches de la Société du Pays Fertois

Depuis 1998, l'équipe de recherches archéologiques de la Société du Pays Fertois effectue des prospections sur la commune de Cormes. Que sait-on aujourd'hui de ce passé lointain où le bourg n'existait pas mais où cependant des hommes vivaient sur le territoire de la commune ?

Une présence humaine attestée depuis la préhistoire

Les plus anciens témoignages de la présence de l'homme connus actuellement datent de la période moustérienne². Ces objets ont été façonnés par l'homme de néanderthal qui a précédé l'homme-sapiens que nous sommes. C'était un chasseur-cueilleur nomade. C'est à dire qu'il parcourait de vastes espaces pour se nourrir et n'avait pas d'habitat fixe. Il fabriquait des outils variés pour se nourrir, se vêtir et chasser. C'est la proximité de la vallée de l'Huisne certainement riche en gibier qui a pu attirer des hommes sur le territoire de Cormes.

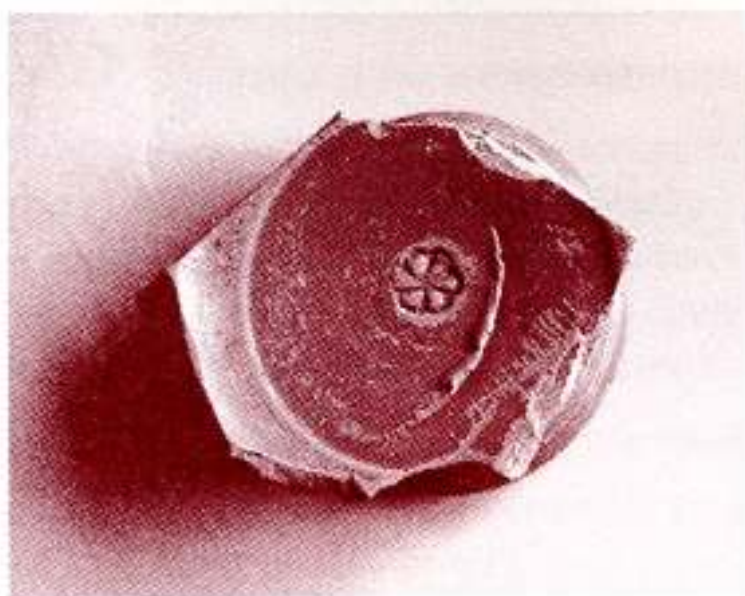


Hache néolithique

La quasi totalité des parcelles prospectées recélait des outils néolithiques³ en grand nombre. Il s'agit d'homme sapiens⁴ qui apporte l'agriculture et l'élevage et qui vit dans des habitats fixes. Beaucoup de nos villages sont certainement déjà habités à cette époque. La découverte de tranchets (pierres taillées qui servaient à labourer la terre) montre que déjà des champs existaient.

La période gallo-romaine

La présence gallo-romaine est connue depuis la fin du XIX^e siècle à Cormes avec la découverte des sites de l'Orme et de Planchette. Nos recherches montrent (à partir des céramiques) que le site de l'Orme a été habité aux premier et deuxième siècles après J.C. et que les hommes qui y ont vécu ont acheté des céramiques du Massif Central (Lezoux près de Clermont-Ferrand) et du sud de la Gaule. Seules des fouilles pourraient permettre de savoir s'il s'agit d'une villa ou d'un autre type d'établissement. Une dizaine d'autres lieux ont révélé des traces de la présence des gallo-romains sans qu'il soit possible d'affirmer avec certitude qu'ils correspondaient à des habitats.



Fond de bol en céramique sigillée de Lezoux

Moyen-âge

La croix de saint Mars semble d'époque moderne, mais elle est située à proximité du lieudit "champ d'asile" qui est typique du mouvement de la paix de Dieu au cours des X^e et XII^e siècles quand l'Eglise voulait contenir la violence des seigneurs notamment envers les paysans que ceux-ci se disputaient. Un champ d'asile était un lieu, comme les églises ou les cimetières, où les paysans pouvaient se mettre à l'abri des poursuites de leur seigneur. Une fois dans le lieu ils ne pouvaient être arrêtés. Cette croix est très probablement le vestige d'un calvaire plus ancien servant à délimiter les limites de la paroisse.

Près du château de Panné, se trouve une motte encore entourée de son fossé. Une motte est un château de terre qui était autrefois surmonté d'une tour et entouré d'une palissade. Réalisée par les paysans, elle symbolisait la soumission des paysans envers leur seigneur.

Elle n'a peut-être été que symbolique mais cette découverte confirme l'ancienneté du lieu.

Conclusion

Les recherches archéologiques de la Société du Pays Fertois montrent donc que Cormes a une histoire plus ancienne qu'on pouvait le croire. Comme dans d'autres communes du canton la présence de l'homme apparaît à la fin de la période paléolithique et la présence gallo-romaine ne se limite pas aux sites connus depuis le XIX^e siècle. En ce qui concerne le Moyen-Age nous montrons qu'il y a aussi à Cormes un patrimoine médiéval fragile qui mérite d'être sauvegardé et d'être davantage mis en valeur. C'est tout l'intérêt de telles recherches et nous voulons ici remercier les propriétaires et exploitants, la municipalité et les habitants de Cormes qui ont soutenu nos recherches.

2 - Période qui se situe entre la paléolithique de -3 millions d'années jusqu'à la période néolithique -10.000 ans et qui s'étend entre -120.000 et -30.000 ans.

3 - Période qui commence dans nos régions il y a environ 7000 ans et caractéristique par le développement de l'agriculture et la sédentarisation. Les hommes restent sur place pour surveiller et protéger les cultures et le bétail domestique des animaux sauvages et des autres hommes.

4 - Nouveau groupe d'hommes venu de la Méditerranée, qui existe depuis -120.000 ans et qui a inventé l'agriculture et les fresques.



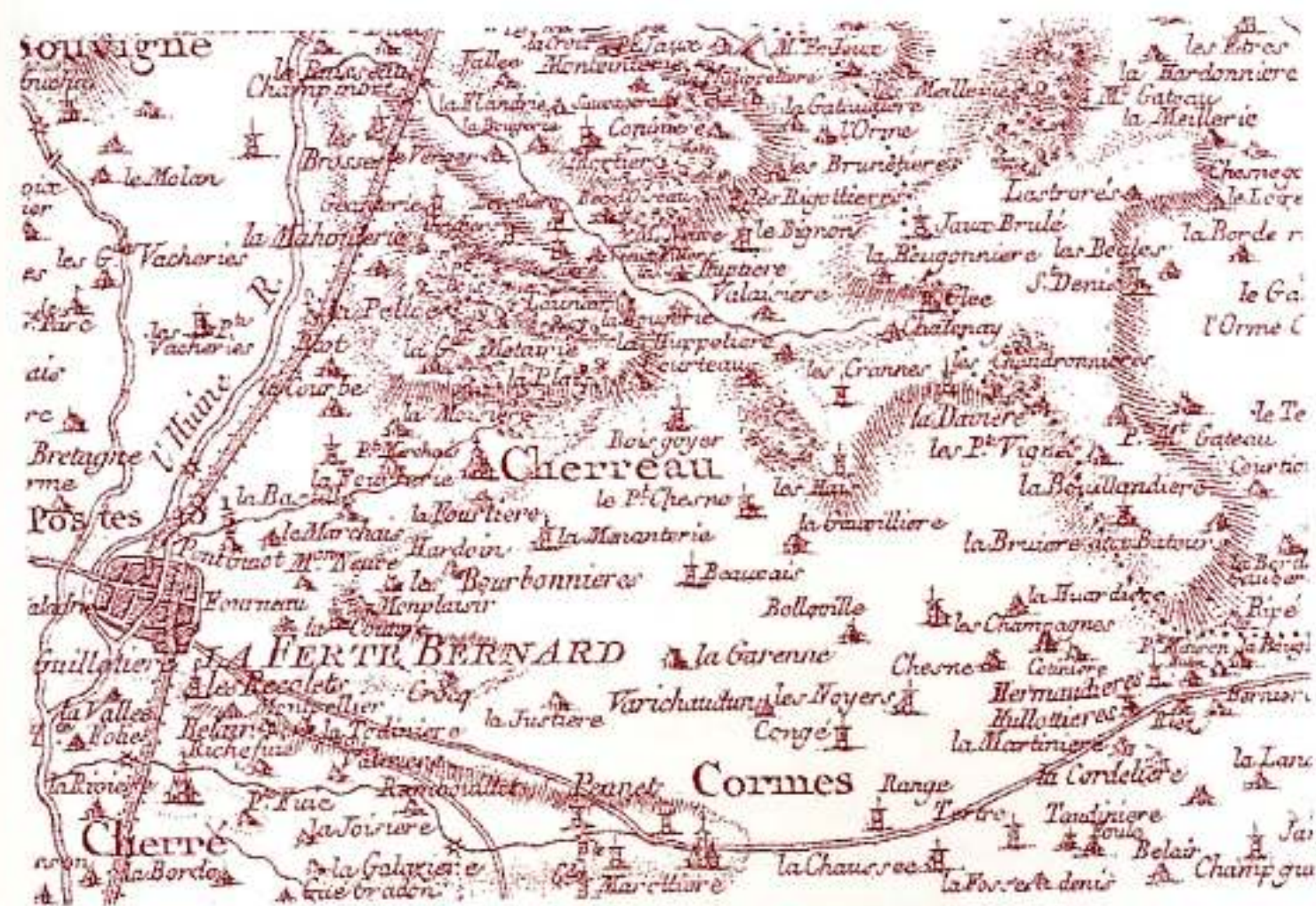
Vue générale du bourg - 1927

Activités humaines et développement de Cormes

La mise en place des cadres de vies paroissiaux et féodaux ont permis le développement des activités humaines au premier rang desquelles l'agriculture.

Le finage villageois se compose de différents terroirs constitués de terrains secondaires divisés au nord du bourg entre des calcaires, des marnes grises présentes à l'Est en direction de la butte de Saint-Fiacre à Courgenard et au sud, des sols lourds composés d'argile à silex.

Les bonnes terres calcaires situées entre le ruisseau de Valmer et celui du Varichaudun et au nord de ce dernier ont pu être défrichées les premières. Elles offrent une concentration de grosses exploitations, peu nombreuses, à partir desquelles s'organise un parcellaire exploité sous forme de champs ouverts. Ce paysage appelé openfield en anglais et champagne en français est souvent perçu comme un avatar du remembrement. Or, dans le cas présent la survivance du toponyme "champagne" perpétue le souvenir d'un mode d'exploitation agricole très ancien.



Extrait de la carte générale de France, dite carte de Cassini, vers 1760.

Les espaces occupés par les champagnes au sein des paroisses de Cormes et Cherreau se distinguent par une moindre densité de lieux-dits comparativement aux terroirs voisins morcelés en de nombreuses petites exploitations.

Ces champagnes pourraient donc être dédiées dès le Haut Moyen-Age à la céréaliculture. Elles ont conservé cette vocation jusqu'à nos jours même si le parcellaire a évolué au fil du temps.

En effet, les remembrements privés, nombreux dans la seconde moitié du XX^e siècle, ont pu contribuer à regrouper les parcelles et

à faire disparaître les chemins ruraux rachetés à la commune. Néanmoins, Julien-Rémy Pesche⁶ constatait pour Cormes, dès le second quart du XIX^e siècle, l'importance des cultures de blé et d'orge destinées en partie à l'exportation.

Sur le reste du finage, aux terroirs plus propices aux herbages et plus accidentés, des bordages se sont multipliés à une période sans doute plus récente. Au nombre d'une soixantaine au début du XX^e siècle, leur superficie ne dépassait pas 12 à 15 ha. L'étendue de ces petites fermes disséminées dans un paysage bocager était vouée au XIX^e siècle à la polyculture et à l'élevage. A la fin du XIX^e siècle, certains de ces bordages, comme L'Orme, se spécialisèrent dans l'élevage du cheval percheron. D'autres agriculteurs, pour améliorer leurs revenus, développèrent la culture du chanvre. Cette plante textile était filée en partie sur place ou dans le bourg avant d'être vendue aux fabricants de toiles de Cormes et de La Ferté.

L'artisanat du textile permit une alternative à la surpopulation de la campagne. En effet, Cormes, profitant de l'essor démographique général, atteint 934 habitants en 1829 avant de redescendre progressivement jusqu'à 608 personnes en 1946. Le travail du textile ne survit guère à la concurrence de l'industrialisation, les tisserands encore nombreux dans le bourg au début du XX^e siècle, cessèrent définitivement leur activité vers 1925.

Ainsi, l'agriculture resta la principale ressource du village jusqu'à une période récente ; elle est passée de 70 exploitations agricoles à la fin de la première guerre mondiale à 15 aujourd'hui.

Ces évolutions ont complètement transformé la physionomie de la commune. Nombre de lieux d'habitation constituant des bordages ont été abolis pour être transformés en simples habitations (La Métairie, Fontanges, Bois Rigot, La Bussonnière, Vaujuré, Bel Air, Le Petit Valmer, Le Grand Boulay, Rangé, La Petite Grouas, La Varichaudun, Le Grand Beauvais,...) d'autres ont tout simplement disparu. La comparaison du cadastre actuel avec celui de 1826 révèle la disparition de 26 lieux dans la campagne de Cormes. Quelques suppressions d'habitation sont liées au passage de l'auto-route A11, ouverte en 1975.

L'essor actuel de la population atteint actuellement 832 habitants. Elle se concentre en périphérie du noyau ancien du bourg, dans des lotissements. Le plus ancien appelé La Ceriseraie date des années 1960. Il a été suivi par celui des "Mésanges" dans les années 1970, puis par celui des "Chardonnerets" créé entre 1980

et 1982 en direction de Courgenard et par celui des Prés du Valmer, route de Ceton en 1985. A l'opposé, sur la route de Villaines la Gonais, les maisons de "La Pommeraie" ont été construites au début des années 1990. Enfin, depuis 2004, 29 maisons ont été prévues dans le cadre du lotissement de "Bel-Air" à l'entrée du village route de La Ferté-Bernard, 12 autres projets devraient le compléter en 2006. En tout, près de 90 familles attirées par le bassin d'emploi de La Ferté-Bernard se sont installées depuis le dernier quart du XX^e siècle à Cormes, contribuant ainsi à l'urbanisation du village qui fait actuellement l'objet d'un réaménagement du centre-bourg.

5 - Selon Eugène Vallée, *Dictionnaire topographique du département de La Sarthe*, revu et publié par Robert Latouche, Paris, 1952, les champagnes (*campanias*) sont mentionnées dans un acte de l'évêque du Mans vers 969

6 - Auteur de *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe*, 1829, réédition Le Livre d'histoire, 1999.

Le patrimoine bâti de Cormes

Le bourg

Malgré les bouleversements survenus à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, le village de Cormes présente encore quelques particularités liées à son passé, à ses activités artisanales et à l'emploi de matériaux vernaculaires.

Le bourg s'est développé principalement au nord de l'église, au croisement des chemins conduisant de Cormes à Ceton (Rue Henri Poussin), de La Ferté-Bernard à Authon-du-Perche en passant par Courgenard (Rue de Saint-Segré) et de Cormes – Vibraye (Rue de La Fontaine).

Le noyau le plus ancien est formé par l'église et la Vieille Cour, à l'origine seigneurie de paroisse réunie par la suite au domaine de Pannet. Le modeste logis de la Vieille Cour conserve quelques signes caractéristiques de son statut passé et de son ancienneté. En effet, cette maison mentionnée dans le censier du début du XV^e siècle, se distingue des maisons ordinaires par une construction en rez-de-chaussée surélevée au dessus d'une cave et par la conservation d'une charpente fortement pentue caractéristique des XV^e et XVI^e siècles.

Au-delà du cimetière qui occupait une partie de la place actuelle jusque vers 1830, le bourg ancien s'est développé en direction du nord-est. Ce secteur conserve quelques maisons anciennes à étage qui abritaient souvent autrefois des commerces comme le montrent les cartes postales anciennes. Ces maisons sont situées autour de la place



Rue Henri Poussin, anciennement rue de la mairie

Saint-Denis et le long de la rue Henri Poussin, quelques-unes de type urbain se distinguent par leur importance et leur ancienneté même si elles ont souvent été remaniées au fil du temps.

Ainsi, la maison située au n°4 place Saint-Denis présente une élévation remontant à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle.

Son origine n'est pas connue, toutefois son importance et sa localisation, face à l'église, laisse supposer qu'elle a pu être liée aux possessions dans la paroisse de Cormes du chapitre Saint-Pierre-la-Cour ou du chapitre cathédral.

Cette maison à fond large est divisée en deux pièces de part et d'autre d'un couloir central renfermant un escalier distribuant l'étage. Cet escalier était à l'origine constitué d'une vis en pierre dont le départ est encore visible dans la cave. Il a été remplacé au XVII^e siècle par un escalier rampe sur rampe. D'importants travaux au début du XIX^e siècle ont contribué à la remanier dans l'esprit des maisons bourgeoises de l'époque. La façade sur la rue a été unifiée, des lucarnes et un fronton néoclassiques complétèrent le toit en croupe. Le choix du fronton triangulaire n'est pas sans rappeler celui du presbytère construit en 1788 (n°7 Rue Henri Poussin). L'emplacement antérieur du presbytère est inconnu.

Cette maison à étage est caractéristique des constructions urbaines du XVIII^e siècle bâties entre cour et jardin. L'accès initial se faisait par une porte cochère décalée sur la gauche par rapport à la façade. Celle-ci est ordonnancée à partir de la travée centrale dont la verticalité est accentuée par le fronton. Au XIX^e siècle, l'intérieur présente cinq pièces aux deux niveaux, la pièce centrale est divisée pour ménager un couloir renfermant un escalier servant d'accès au premier étage. La commune a racheté ce presbytère à un cultivateur, Monsieur Rigot, en 1838 pour la somme de 7000 F. Le bâtiment redevint presbytère jusqu'en 1905. Après cette date, il abrita

le bureau de poste à l'étage tandis que le rez-de-chaussée était loué à un particulier. La municipalité en conserva la possession jusqu'en 1960, date du transfert de la poste rue des Tisserands.

A noter, cet ancien presbytère conserve, à l'étage du pignon ouest, une fenêtre dont le chambranle présente une alternance de briques de 3 cm d'épaisseur et de pierres calcaires. Ce type d'encadrement diffusé par les Pesche, dynastie de maçons implantée à la Ferté, active à partir de 1676 et pendant tout le XVIII^e siècle, est présent à Cormes sur d'autres constructions comme à Planchette où l'une de ces baies porte le chronogramme de 1760. Dans le bourg, cette caractéristique architecturale est visible au n°1 de la rue Henri Poussin. Cette maison, plus modeste, a aussi servi de presbytère après la période révolutionnaire, jusqu'en 1838.

Au XIX^e siècle, cette rue reste très convoitée si l'on en juge la construction de la mairie-école en 1851. C'est aussi l'emplacement choisi pour la construction de la villa des Noyers, en 1860, complétée d'un parc arboré.

Enfin, plus récemment la nouvelle école fut établie en limite du bourg en 1957.

L'autre axe conduisant de La Ferté à Courgenard est, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, signalé comme impraticable une grande partie de l'année. Aussi, il s'est développé plus tardivement, surtout à la fin du XIX^e siècle. La "Rue des Tisserands et la Rue Saint-Gré" conservent un bâti plus modeste fait de maisons d'artisans. Beaucoup de ces habitations se composaient à l'origine d'une ou deux pièces construites en rez-de-chaussée surélevé au-dessus d'une cave. Ce type de cave était semi-enterrée à l'origine, beaucoup le sont désormais complètement suite aux remaniements de la voirie. Leur accès s'effectuait depuis la rue par une porte qui donnait, soit à l'intérieur, soit sur un couloir central mitoyen à deux caves et ouvrant à l'autre extrémité sur les jardins situés à l'arrière



Rue Henri Poussin, école des garçons



Place Saint-Denis et rue Saint-Gré

(exemple n°1 et n°3 rue des Tisserands). Ces caves, à l'hygrométrie constante, servaient au tissage, activité nécessitant un taux d'humidité suffisant pour éviter que le fil ne casse. Certaines de ces maisons disposent d'un grenier percé, sur la rue, d'une lucarne complétée d'une échelle d'accès mobile. Si les échelles ont toutes disparu, quelques-unes de ces maisons ont conservé leur élévation d'origine faite d'ouvertures aux encadrements de pierres calcaires ou de briques flammées et de corniches à denticules. Elles conservent plus rarement leurs menuiseries anciennes constituées d'une porte à deux battants surmontée d'une imposte et de fenêtres à six carreaux.

En revanche, les enduits anciens, réalisés à la chaux naturelle éteinte et colorés grâce à l'utilisation des sables provenant de Saint-Jean-des-Echelles ou de la butte de Saint-Fiacre à Courgenard, ont presque tous disparu des façades donnant sur la rue au profit d'enduits modernes. Néanmoins, ils s'offrent encore à la vue du promeneur curieux ; il en subsiste encore sur les petits bâtiments annexes situés dans les jardins et à l'arrière des maisons (photo page de couverture). L'usure de ces enduits lissés à la truelle laisse désormais apparaître les moellons de calcaire extraits jusqu'à la fin des années cinquante dans les carrières situées notamment sur la route de Cherreau dans les parcelles appelées "La Perrière".



Ancienne ferme, rue Henri Poussin

L'habitat dispersé

En dehors du bourg, Cormes offre un habitat rural aux typologies très variées, du manoir rural au simple bordage. En réalité, les anciennes fermes conservant leur statut agricole sont peu nombreuses, celles qui subsistent présentent des bâtiments agricoles particulièrement imposants.

La plupart des bordages ont été abolis et convertis en simples habitations. Les bâtiments de "La Loge" sont particulièrement intéressants à cet égard. Ce toponyme est révélateur de la modestie du lieu à l'origine. Le terme loge qualifie une habitation temporaire, de construction rudimentaire. Présent dans le plan terrier de la baronnie de Courgenard en 1788 et sur le cadastre de 1826, ce lieu a fait

l'objet d'importantes reconstructions dans le courant du XIX^e siècle. La maison, aujourd'hui utilisée en remise, est construite en 1866 à la place d'une autre orientée différemment. Elle est l'archétype de la maison rurale de l'Est de la Sarthe au



La Loge, détail de la maison construite en 1866

XIX^e siècle. Sa structure se compose de deux pièces principales en rez-de-chaussée légèrement surélevées. Elle est complétée de la masse du four à pain en pignon. La façade ouvre sur la pièce à feu qui communique avec la chambre froide au même niveau. La pièce à feu ouvre aussi sur la cave située sur l'arrière, celle-ci est divisée en deux pour ménager une laiterie. La cave communique avec l'extérieur par une porte placée au pignon et, depuis l'intérieur, par une échelle de meunier, au grenier. Les bâtiments agricoles ont sans doute été reconstruits dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ils étaient pour la plupart réunis "sous le même faîte" c'est-à-dire au sein d'un seul grand bâtiment qui regroupait une étable, une écurie et une grange. Un appentis sans doute construit plus tard au pignon abritait des soues à cochon. Enfin, un hangar et d'autres soues complétaient cet ensemble à l'entrée de la cour. L'exploitation agricole a été abolie dans les années 1980 avant d'être vendue en 1995 aux propriétaires actuels. Ces derniers ont converti les principaux bâtiments agricoles, offrant plus d'espace que la maison, en habitation, tout en prenant soin de conserver la lisibilité de l'ensemble du site.

En outre, Cormes conserve plusieurs lieux dont les bâtiments sont révélateurs du dynamisme agricole fin XIX^e - début XX^e siècle. A l'image de La Loge, plusieurs exploitations abolies ou non ont vu leurs bâtiments restaurés, reconstruits ou complétés à la fin du XIX^e siècle. Ils ont pour similitude d'abriter plusieurs fonctions au sein d'un même corps de bâtiment. Ainsi les fonctions de stockage (grange) se combinent à l'élevage (étable, écurie). La grange semble revêtir une importance majeure au sein de l'exploitation dont elle démontre l'importance par sa capacité de stockage, celle de la ferme du "Chêne" est particulièrement représentative. En plus des bâtiments agricoles, souvent les maisons d'habitations ont été agrandies ou reconstruites aussi, c'est le cas de la maison du Chêne (dans le courant du XIX^e siècle ?), de celle de La Grouas vers 1915,

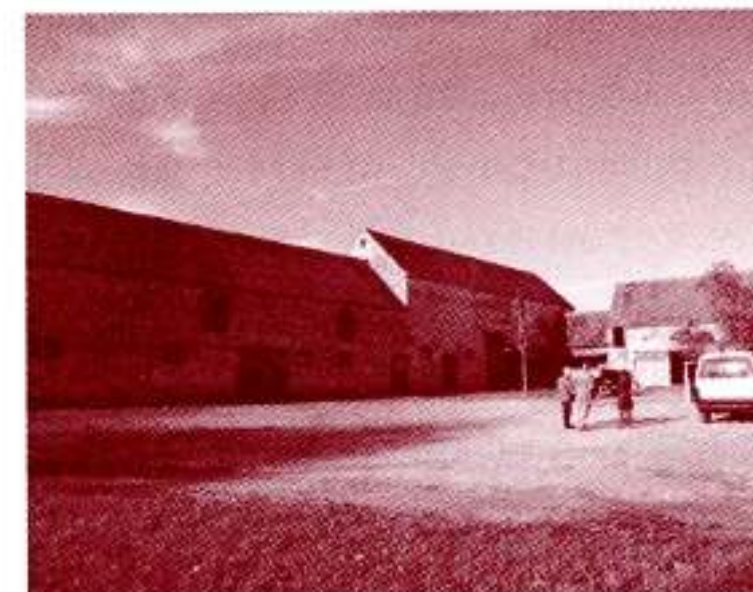
de celle des Monceaux dans les années 1950 et de celle de l'Orme, pour la seconde fois, dans les années 1960.

Nombre de ces fermes ont une origine très ancienne, certaines ont vu leur statut évoluer au fil du temps ainsi la ferme de la Garenne mentionnée dans le censier de 1392 était à l'origine une garenne dépendant de la châtellenie de La Ferté-Bernard. Elle est devenue par la suite une ferme importante dont les bâtiments ont été adaptés aux changements agricoles et le parcellaire modifié.

Néanmoins, sur le cadastre du XIX^e siècle, une parcelle porte encore le nom de "clos de la douve". De plus, l'élévation de la maison conserve des traces de son ancienneté.

Par ailleurs, la ferme des Hayes Parentaux présente actuellement un petit logis noble construit en rez-de-chaussée surélevé avec perron et une porte avec linteau à accolade et écu datable du début du XVI^e siècle. Ces caractéristiques architecturales sont révélatrices du statut noble de son commanditaire, elles dénotent ses prétentions et sa volonté de se distinguer des humbles.

Le lieu de La Grande Champagne a connu une toute autre évolution. En effet, les Champagnes de Cormes sont des lieux très anciens, elles sont citées dans un acte de 969 par lequel l'évêque Mainard les donne au chapitre cathédral⁷. Elles sont ensuite mentionnées régulièrement sous l'appellation "Petite Champagne" et "Grande Champagne". Depuis la vente par Constant Hamelin en 1925, La Grande Champagne est divisée en deux. La ferme



Le Chêne, bâtiments agricoles, de droite à gauche, ancienne grange convertie en remise, grange fin XIX^e siècle (?), étables et écuries modifiées en 1924



La Garenne, bâtiment annexe comprenant une partie habitable appelée "Le Château"



Les Hayes Parentaux, anciennes soues à cochons